

Règlement Future Talent (SwissSkills/WorldSkills)

Cycle 24/26

Remarque : conformément au principe de l'égalité des droits, toutes les désignations de personnes et de fonctions s'appliquent à tous les sexes, quelle que soit la forme linguistique.

Organisme responsable

dpsuisse organise les formations dans le cadre de Future Talent et organise les Championnats suisses ainsi que les sélections pour les WorldSkills (Championnats du monde des métiers).

But

dpsuisse Future Talent a pour objectif d'accroître l'attractivité des métiers et de motiver les apprentis dans leur formation. Avec Future Talent, les bons apprentis sont identifiés tôt et formés spécifiquement dans des compétences en dehors des règlements de formation. dpsuisse Future Talent prépare également les candidats aux WorldSkills de manière ciblée.

Les Championnats suisses des métiers, SwissSkills, servent à promouvoir les jeunes talents et à valoriser les métiers dpsuisse auprès du grand public. Ils offrent aux jeunes professionnels l'occasion de mesurer leurs compétences dans une compétition équitable et de se préparer aux WorldSkills.

Les meilleurs participants dans les métiers de la polygraphie et de la technologie des médias (si cette catégorie est réintégrée dans le concours) auront la possibilité de participer aux WorldSkills.

Conditions de participation

Sont éligibles à la participation :

- Polygraphe CFC
- Technologue en médias CFC

À partir de la 2e année d'apprentissage. Limite d'âge pour le début de la formation en 2024 : 20 ans. Aux SwissSkills, 4 places supplémentaires sont attribuées aux diplômés, sans limite d'âge. Cependant, la participation aux WorldSkills n'est possible que pour les candidats âgés de 22 ans maximum l'année des WorldSkills.

Directives

Les directives pour les différentes compétitions font partie intégrante de ce règlement. Les représentants de dpsuisse élaborent conjointement les directives correspondantes. Ils définissent les tâches et la base de l'évaluation du jury. Les documents sont publiés en 3 langues (allemand, français et italien).

Annonce et inscription

Les participants s'inscrivent eux-mêmes avec un dossier complet. L'appel à candidatures se fait par les canaux de communication officiels de l'association.

Admission

Sont admis aux championnats suisses, qui :

- remplit les conditions de participation.
- accepte le règlement.

Mise en œuvre en 6 phases

Future Talent commence tous les deux ans, deux ans avant les prochains WorldSkills.

Phase 1 – Promotion des talents et inscription à Future Talent

Quoi : Les apprentis posent eux-mêmes leur candidature pour le programme Future Talent. Un comité décide de l'admission au programme sur la base des documents fournis. Les enseignants des CIE, les enseignants des écoles professionnelles et les formateurs peuvent attribuer une wildcard. Les apprentis s'engagent à participer à des journées de formation spéciales et gratuites. Les apprentis à partir de la deuxième année d'apprentissage peuvent y participer.

Comment : 4 à 6 jours d'entraînement (en fonction de la profession) Jours d'entraînement en semaine au visCampus, sous la direction et l'accompagnement d'un instructeur.

Combien : au maximum 8 technologues en médias, au maximum 16 polygraphes

Âge : Pour commencer, ne pas avoir plus de 20 ans la première année d'entraînement

Quand : A partir de septembre, 1 an avant les championnats suisses

Phase 2 – Admission Future Talent et formation

Quoi : Le nombre maximum de participants est de 8 pour les technologues en médias et de 16 pour les polygraphes. Si le nombre d'inscriptions est supérieur, le comité décide sur la base du certificat de l'école professionnelle.

Comment : 4 à 6 jours d'entraînement par semaine au visCampus, sous la direction et l'accompagnement d'un instructeur.

Quand : A partir de septembre, 1 an avant les championnats suisses

Phase 3 – Championnats suisses

Quoi : Pour chaque métier, les apprentis du programme Future Talent s'affrontent (maximum 12 participants en polygraphie, maximum 8 participants en technologie des médias).

Comment : Technologues en médias : pendant les SwissSkills 2025 à Berne. Polygraphes : présélection lors d'une journée au visCampus à Aarau, finale avec trois participants aux SwissSkills à Berne.

Quand : Août/septembre, 1 an avant les WorldSkills (Peut avoir lieu dans le cadre du salon SwissSkills)

Autre : Les professionnels qualifiés qui remplissent la limite d'âge pour les WorldSkills peuvent participer aux championnats suisses sans le programme Future Talent. Un maximum de 4 places supplémentaires est disponible pour les personnes formées. Une partie spectacle peut avoir lieu lors des SwissSkills sur le site de l'exposition dans le cadre du concours.

Phase 4 – Sélection définitive

Quoi : Les trois médaillés se présentent lors d'un entretien final devant un jury d'experts qui procède à la sélection finale.

Comment : Si nécessaire, y compris un week-end d'entraînement ou, au choix, uniquement un entretien. L'association décide de la forme de la sélection.

Quand : 1 à 3 semaines après les championnats suisses

Phase 5 – Formation

Quoi : Entraînement pour les World Skills.

Comment : Environ un an de formation intensive avec l'expert WS. Mois de fin de formation intensive en dehors de l'entreprise, au visCampus ou dans un lieu défini par l'association. Rémunération partielle du candidat au moyen d'un salaire de stage.

Phase 6 – WorldSkills

Quoi : Participation aux World Skills.

Âge : Ne pas être âgé de plus de 22 ans l'année de la participation

Les experts et le chef expert pour cette manifestation sont désignés et convoqués par dpsuisse.

Séances de formation

Pendant les phases préparatoires 1 et 2, le candidat est formé par l'instance suivante :

- dpsuisse

Pendant les phases 3 à 6 de préparation aux World Skills, le candidat est formé par les instances suivantes :

- dpsuisse
- SwissSkills
- Experts internationaux du concours professionnel
- Entraînement mental spécial
- Mois d'entraînement en dehors de l'entreprise. dpsuisse verse aux candidats un salaire de stage pendant cette période.
- Entraînements spéciaux à l'étranger

Contenu de la formation

Les contenus de formation suivants sont traités dans le cadre du programme Future Talent :

Technologues en médias

Phase 1

- 1 jour Shots + mélange de couleurs
- 1 jour montage + imposition
- 2 jours impression offset/numérique

Phase 2

2 jours sur tous les thèmes

Polygraphes

Phase 1

- 1 jour Packaging
- 1 jour de design éditorial
- 1 jour Corporate Design
- 1 jour Technique

Phase 2

2 jours sur tous les thèmes

Pour pouvoir participer aux WorldSkills, les candidats doivent remplir les critères suivants :

- Participation à toutes les manifestations de dpsuisse et de SwissSkills en rapport avec les WorldSkills.
- Participation sans faille aux formations organisées par dpsuisse.
- Durant l'année des World Skills, le travail professionnel doit être effectué principalement en tant que technologue en médias ou polygraphe ; les absences prolongées (voyages, séjour à l'étranger, service militaire, etc.) ne favorisent pas une bonne préparation.

Si ces critères ne sont pas remplis, le candidat peut être exclu de la participation aux Worldskills.

Tâches

Les tâches pour les SwissSkills dépendent des compétences à atteindre dans le métier concerné au cours du 8e semestre. Les ordonnances sur la formation et les plans de formation en vigueur en constituent la base.

Polygraphe (partie SwissSkills)

Programme général et tâche du concours : les domaines de la mise en page, du graphisme, de la conception et du traitement des images seront examinés.

Technologue en médias (partie SwissSkills)

Les domaines suivants sont examinés :

- Préparation d'une couleur d'impression avec les échelles de couleur selon le modèle,
- Alimentation du papier de 115 g/m² brillant,
- Réglage des rouleaux d'application d'encre et d'humidification,
- Configuration et impression d'un ordre d'impression quadrichromie 4/0 au format A3+,
- Réglage du profil colorimétrique,
- Préparation et impression d'une forme d'impression avec un travail sur la machine d'impression numérique,
- Découpe du feuillet imprimé numérique sur la machine de découpe,
- Résolution de trois tâches en mode d'essai ("Shots").

Evaluation (partie Championnat suisse)

L'évaluation s'effectue selon les directives de SwissSkills et de WorldSkills, elle est dirigée par des experts et a lieu en permanence pendant les Championnats suisses. Sur la base de cette évaluation, un vainqueur général (champion suisse) est désigné pour chaque métier. Il faut veiller à ce qu'aucun expert n'évalue les participants d'une même entreprise. Une victoire aux championnats suisses ne signifie PAS une qualification automatique pour les WorldSkills.

Les champions suisses et d'autres représentants se mettent, si nécessaire, à la disposition des sponsors et de dpsuisse pour des activités de communication et des apparitions publiques.

Formation pour les WorldSkills

Les tâches à accomplir lors des séances d'entraînement sont déterminées en fonction de la difficulté et de l'étendue des exigences du concours professionnel international. Cela signifie que les participants devront parfois apprendre de nouvelles compétences de manière autonome pendant l'entraînement.

Les séances d'entraînement sont dirigées par des experts des concours professionnels internationaux. Il n'y a pas d'évaluation formelle, mais les candidats sont régulièrement alertés sur d'éventuelles sources d'erreur.

Prix (argent)

Pour le Championnat suisse, des prix sont disponibles. La répartition de la somme se fera après l'évaluation finale par dpsuisse. dpsuisse versera par métier :

- 1re place CHF 1500.–
- 2e place CHF 1000.–
- 3e place CHF 500.–

Recours

Les recours contre les décisions des experts doivent être adressés auprès de la division formation professionnelle de dpsuisse par lettre recommandée dans les 10 jours suivant l'annonce des résultats, en indiquant les motifs.

Seuls l'arbitraire et l'abus de pouvoir discrétionnaire peuvent être invoqués dans la plainte. La décision de dpsuisse est définitive et ne peut faire l'objet d'aucun recours.

Financement

L'organisateur (dpsuisse) prend en charge l'organisation du championnat suisse. Cela comprend les relations publiques, l'élaboration des épreuves du concours, la mise à disposition des ateliers et de l'infrastructure, la rémunération des experts et les prix.

Documents associés

- Directives
- Formulaire d'inscription

11 juin 2024

Beat Kneubühler

Directeur, responsable du secteur Formation professionnelle